

# CORONAVIRUS

Paris, le 3 mars 2020

L'UNSa Justice s'est rendue ce 3 mars 2020 à la réunion organisée sur le coronavirus, et ce dans un contexte de plus en plus anxiogène. La secrétaire générale nous a confirmé que les premières mesures prises (stade 1) étaient désormais dépassées et que les nouvelles consignes (correspondant au **stade 2**) sont désormais en place.

Ces règles, réactualisées très régulièrement, sont disponibles sur intranet et auprès notamment des chefs de services et des acteurs de la prévention. Le ministère nous a assuré qu'il faisait un point quotidien sur la situation afin de réévaluer le cas échéant les mesures prises.

L'administration nous a confirmé plusieurs points :

- **Prise en charge de la journée de carence** pour les agents en congés maladie suite au coronavirus.
- Télétravail ou, si impossibilité, **octroi d'autorisations spéciales d'absence rémunérées** pour les agents ayant été en contact rapproché faisant l'objet d'une mesure de confinement (ces jours n'ouvrent pas droit à l'ARTT)
- **Des autorisations d'absence rémunérées pour assurer la garde d'un enfant** si l'accueil habituel de celui-ci n'est pas possible (fermeture d'école décidée par les autorités)
- La mise à disposition de **papier essuie-main à usage unique**
- Une attention plus soutenue sur le nettoyage des poignées de porte et des rampes d'escaliers dans tous les services

L'UNSa Justice a revendiqué dès aujourd'hui :

- Une distribution large des masques notamment pour les agents exerçant des fonctions assimilables à du secours à personne (agent pénitentiaire) et ceux au contact dans des situations à risque ;
- Une prise en charge (au même titre que le jour de carence) du demi-traitement pour les agents infectés et amenés à dépasser de ce fait leur 90<sup>ème</sup> jour de congé maladie ;
- Une meilleure information des collectifs de travail.

En vue d'un passage au stade 3 (limitation des déplacements non indispensables), le ministère de la Justice nous a indiqué travailler sur son plan de continuité d'activité. Cependant, l'UNSa Justice déplore un manque d'anticipation et réaffirme que l'évaluation et la prévention des risques des pandémies aurait dû être mis en place largement en amont en mobilisant l'ensemble des acteurs opérationnels et des ressources disponibles.

Les représentants UNSa Justice au CHSCTM